

Chens'Infos

**Bonne Année
2020**

JANVIER 2020 n°22
www.chens-sur-leman.fr

Le Mot de Madame le Maire



Chensinoises, Chensinois,

Nous voilà à l'aube de l'année 2020.

Comme nous sommes en période d'élections, je dois rester le plus neutre possible. Nous allons donc simplement parler des projets avancés comme nous le faisons régulièrement dans nos bulletins, mais rien de plus.

Nous ne parlerons pas non plus des incivilités qui sont de plus en plus nombreuses.


C'est triste, mais nous sommes souvent impuissants. Si chacun ne voit pas où est son intérêt, ou l'intérêt communal, nous ne pouvons rien y faire. Il faut que les gens se responsabilisent un peu...

Merci au personnel communal très investi pour nos associations et notre commune.

Merci à nos commerçants et à nos associations qui donnent le « ton » de la dynamique à notre village.

Je vous souhaite à vous ainsi qu'à votre famille une très belle fin d'année et un très bon début 2020. Que la santé vous accompagne tout au long de celle-ci et que vos vœux se réalisent.

Rendez-vous pour les vœux du maire, le 17 janvier à 19h à la salle des fêtes.



**Le Maire et le Conseil municipal,
en présence du personnel communal,
ont le plaisir de vous présenter
leurs vœux pour cette nouvelle année,
le vendredi 17 janvier 2020 à 19h00
à la salle l'Otrement.**

SOMMAIRE**Le mot du Maire****Sommaire****Informations municipales**

- Informations électorales p.4/9
- Chens'tiers p.4
- Infos école p.5
- TPG p.6
- Police/Gendarmerie p.6
- Permis de construire p.7
- Chens en images p.8
- p.9

Vie Associative et sportive

- Yoga p.10
- Colcichens p.11
- Ma Ligne p.11
- Médiathèque p.12
- CMesloisirs p.13
- Chens Anim p.14
- Les chasseurs p.15
- Association LAC p.16
- Observatoire ornithologique p.17
- Paroisse St Jean Baptiste p.18

Etat Civil

p.18

p.19

p.20

LA SIRENE

Dans le cadre de la sécurité à la population, les systèmes d'alarme de l'école ont été modernisés et mis aux normes ainsi que la sirène. Nous reprendrons les essais mensuels dès le mercredi 1^{er} janvier 2020 à midi et il en sera ainsi tous les premiers mercredis du mois toute l'année.

MAIRIE DE CHENS

1127 rue du Léman
74140 Chens-sur-Léman
info@chenssurleman.fr

Tel : 04 50 94 04 23

Fax : 04 50 94 25 07

Horaires

Lundi – Mardi – Vendredi
de 8h à 11h30 – 15h à 18h

Mercredi de 9h à 12h

Jeudi de 8h à 11h30

1^{er} Samedi du mois de 9h à 12h

Directrice de la publication

Pascale MORIAUD

Commission Communication

Jérôme TRONCHON Françoise

CHEVRON Ghislaine MOTTIER

Missia RACINE FREIXENET

Site internet

www.chens-sur-leman.fr

Imprimeur

ANNECY IMPRESSION

E-mail : devis@annecyimpression.com

Photos

Missia Racine Freixenet Jérôme Tronchon

INFO KINE

Mme BOISBUNON Elisabeth remplacera Mme SANCHEZ à partir du 22 janvier 2020 - 04.50.94.77.07

1210 Rue du Lemans 74140 Chens

LES ÉLECTIONS APPROCHENT !

LES DEUX TOURS
des prochaines élections municipales
auront lieu **LES 15 ET 22 MARS 2020.**



**IL EST INDISPENSABLE
d'être inscrit pour voter**



**PENSEZ À VOUS INSCRIRE
sur les listes électorales
AVANT LE 7 FÉVRIER 2020**



Elections municipales 2020

Quand ?

Les dates des municipales de 2020 sont fixées au **dimanche 15 mars 2020** pour le premier tour et au **dimanche 22 mars 2020** pour le second. Ces dates ont été annoncées par le ministère de l'Intérieur le 16 juillet 2019.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer à votre bureau de vote le jour des élections, vous avez la possibilité de [voter par procuration](#).

**Horaires des bureaux de vote**

Les bureaux de vote ouvrent le dimanche à 8 heures et ferment à 18 heures. Nous vous rappelons que deux bureaux de vote seront installés en mairie. N'oubliez pas votre carte d'identité ou passeport

Conditions de vote

Pour pouvoir voter, un électeur doit avoir au moins 18 ans, être de nationalité française ou avoir la nationalité d'un pays [membre de l'UE](#), être inscrit sur les listes électorales (voir [comment s'inscrire sur les listes électorales](#)) et jouir de ses droits civils ou politiques. Les électeurs doivent figurer sur les listes électorales déposées au plus tard le 7 février 2020.

Vote blanc

Le vote blanc sera comptabilisé lors des municipales 2020.

Les municipales de 2014 étaient les dernières élections françaises au cours desquelles le vote blanc n'était pas reconnu, puisqu'une loi adoptée en février 2014 prévoit désormais la comptabilisation du vote blanc.

Candidature

Le scrutin vise à élire les membres des conseils municipaux. Le nombre de conseillers municipaux à élire dépend de la taille de la commune. Il peut aller de 7 membres pour les communes de moins de 100 habitants, à 163 membres pour la ville de Paris. A Chens sur Léman, le nombre d'élus du conseil municipal est de 23. Une fois élus, les conseillers municipaux élisent parmi eux le maire de la commune. Les maires, leurs adjoints et les conseillers municipaux sont élus pour un mandat de 6 ans renouvelable. Il appartient au maire de présider le conseil municipal.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, les listes doivent être constituées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance entre un homme et une femme.

Scrutin**Communes de plus de 1000 habitants**

Pour les communes de plus de 1000 habitants, les candidats peuvent également être élus dès le premier tour en cas de majorité absolue. Si aucun candidat ne parvient à l'obtenir, un second tour est organisé.

Il n'est pas possible de modifier l'ordre de présentation des listes au moment du vote. Si une liste a obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés, elle peut se maintenir au second tour. Les candidats d'une liste qui obtient au moins 5 % sans pouvoir se maintenir peuvent rejoindre une autre liste.

Une dose de proportionnelle est insérée dans le scrutin. Ainsi, la moitié des sièges est attribuée à la liste ayant réuni le plus de voix. Les sièges restants sont proportionnellement répartis entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des voix.

AMENAGEMENT RUE DES CHÊNETTES

Les travaux ont démarré par la réalisation du génie-civil des réseaux secs réalisés par SPIE de août à fin septembre 2019. Les câbles d'énergie ont été mis en place et raccordés durant cette période.

ORANGE a réceptionné le génie-civil des réseaux secs le 9 octobre et interviendra en janvier 2020 pour le câblage du réseau Telecom.

Les travaux de terrassement, d'empierrement et de réseaux ont été réalisés de fin octobre à novembre 2019.



Les travaux sont actuellement dans l'attente de l'intervention de la part d'ENEDIS permettant la mise sous tension du nouveau réseau souterrain, la bascule des branchements depuis l'aérien vers le souterrain et la dépose de la ligne aérienne et de ses supports.

La dépose des supports est un préalable aux travaux de revêtement de la part d'EUROVIA, qui seront réalisés dans la continuité de l'intervention des concessionnaires.

Il restera donc au 1^{er} trimestre de l'année 2020 à réaliser : la pose des candélabres, les revêtements, la reprise des enrobés, le raccord sur la RD25, la signalisation, les équipements par EUROVIA.

Les différents acteurs des travaux sont conscients de la gêne occasionnée notamment aux riverains, et tiennent à les informer que c'est indépendant de leur volonté.

TERRAIN MULTI SPORTS



Les travaux du nouveau terrain de foot ont pris un peu de retard cet automne à cause des intempéries. Si le temps le permet, la pose de la couche de souplesse et le liège seront déposés la deuxième semaine de janvier puis le gazon synthétique mis en place. Les projecteurs sont raccordés et les tests effectués sont concluants. La mise à disposition de cet équipement sportif est prévu pour début février 2020. Nous avons retenu le cabinet d'architecte Maisonnet d'Annecy pour la réalisation des vestiaires et recherchons la meilleure insertion dans les lieux.



VOIE VERTE ROUTE D'HERMANCE

La prolongation de la voie verte va reprendre mi-janvier sur le tronçon de la route de Collongette jusqu'au panneau Chens le pont. Les parties piétonne et cycliste se situeront du côté droit en direction d'Hermance, un alternat de circulation sera mis en place comme précédemment, nous remercions à l'avance les usagers pour leur compréhension.

Quoi de neuf à l'école ?

Les enfants nés en 2017 peuvent être inscrits à l'école maternelle pour la prochaine rentrée scolaire 2020/2021. Merci d'effectuer cette démarche le plus rapidement possible au secrétariat de la mairie. Les prévisions d'effectifs doivent être transmises à l'Inspection Académique de l'Education Nationale afin d'anticiper au mieux les besoins en terme de création ou de fermeture de classe. Les documents suivants sont nécessaires pour toute inscription :

- **Feuille d'imposition sans quoi il n'y aura pas d'inscription**
- Livret de famille
- Attestation de domicile (facture EDF, eau....)
- Attestation du contrôle de l'habitant si résidence précédente en Suisse
- Attestation de travailleur frontalier ou binational, le cas échéant
- Formulaire de pré-inscription à remplir et à signer
- Certification de vaccination



Du côté de la cantine ?

Pour ce second trimestre, nous allons faire l'acquisition de composteurs afin de recycler les déchets alimentaires de la cantine. Pour nous aider et nous accompagner tout au long de l'année, nous nous sommes adressés à la Communauté d'Agglomération de Thonon.

Nous avons déjà eu une première rencontre afin de proposer notre projet et étudier ensemble toutes les modalités de mise en place et de fonctionnement.

La personne, en charge de la gestion des déchets de la Communauté d'Agglomération interviendra fin janvier dans toutes les classes élémentaires pour expliquer ce qu'est le compostage, pourquoi on le fait, à quoi ça sert et surtout la nouvelle façon de trier les déchets à la cantine.

Le personnel de cantine, les services techniques et le centre de loisirs CMes Loisirs participeront activement à ce projet.



[La ligne 38 : nouvelle liaison dans la région !](#)

[Cette ligne qui a remplacé la ligne B](#), relie le centre de Vézenaz au secteur des Trois-Chêne, via Vandoeuvres, offrant aux communes du bord du lac un accès direct au Léman Express en gare de Chêne-Bourg. Elle dessert les établissements scolaires De Candolle et Bois-Caran, où elle reprend le parcours de la ligne B jusqu'à Hermance/Chens-sur Léman. L'offre de transport est doublée aux heures de pointe sur le secteur français.



[La nouvelle ligne express E+](#) relie directement le secteur d'Hermance – Vézenaz au quartier de la gare Cornavin.

🕒	Lundi-Vendredi	Samedi
04		
05	42	
06	24 54	
07	21 51	
08	24 54	
09	25	
10	25	
11	25	
12	26	44
13	24	
14	25	
15	22 52	
16	52	
17	24 58	
18	27 57	48
19	45	
20	46	

Police Municipale

Depuis plusieurs années, notre commune est épargnée par les cambriolages, cette année encore le résultat est largement positif avec 6 cambriolages sur 2019. Ce résultat est consécutif au travail réalisé par la brigade de gendarmerie de Douvaine en association avec notre police municipale.

Les problèmes principaux restent liés au manque de civisme des gens (dépôts d'ordures dans les bois, dépôt de cartons hors des lieux prévus à cet effet, etc.). Pour cela, la police a dressé une dizaine de PV à l'encontre de gens peu respectueux de notre environnement.

L'urbanisme, point sensible sur nos communes du littoral, fait l'objet d'une surveillance particulière. Là aussi, des infractions ont été relevées et verbalisées par nos agents. Nous rappelons que chaque infraction au code de l'urbanisme est un délit qui peut coûter très cher....
Concernant les diverses infractions au code de la route, nous constatons une baisse des infractions

au stationnement sur les zones bleues alors qu'une forte augmentation est constatée pour les stationnements gênants. Beaucoup de lotissements ont donné "pouvoir" aux gendarmes ainsi qu'aux policiers municipaux pour verbaliser le stationnement anarchique à l'intérieur de ces lotissements.

Une grande augmentation des infractions a été constatée et verbalisée par nos agents concernant l'usage du téléphone au volant mais également pour les vitesses de plus de 40 km/h, qui donne

lieu à une rétention du permis de conduire. 15 rétentions ont été effectuées sur notre commune pour des vitesses au dessus de 95 km/h en agglomération.

La zone touristique de Touques a été beaucoup plus respectée cette année que les années précédentes, beaucoup moins d'infractions y ont été relevées.
Quant aux manifestations de plus de 1500 personnes faisant l'objet de mesures particulières en matière de sécurité, nous rappelons que ces

mesures ne sont pas imposées par la commune ou par la police municipale mais par les services de l'Etat en fonction des déclarations de nos associations et des installations prévues pour la manifestation.

Bonne année 2020

Gendarmerie de Douvaine

L'ACCIDENTOLOGIE ROUTIÈRE

8 morts sur nos routes du bas-chablais. 8 vies détruites en 2019 .

L'an dernier, nous avons déploré 2 morts, et c'était déjà deux morts de trop. Le fait que notre dramatique accidentologie reflète en partie celle de nos routes haute-savoyardes ne doit surtout pas nous conduire à considérer cela comme une fatalité. Au cours de l'année écoulée, conformément à mes directives, les gendarmes de la COB de DOUVAINE et de BONS-EN-CHABLAIS ont été plus que jamais présents au bord de nos routes pour lutter contre toutes les formes de criminalité, sans pouvoir visiblement endiguer - ou tout cas insuffisamment - ce fléau qu'est la délinquance routière. Force par contre est de constater que les infractions liées à des vitesses excessives ou inadaptées, mais aussi à des conduites sous l'emprise de l'alcool et/ou de stupéfiants, ont fortement augmenté, témoignant d'un changement déplorable de comportement de la part de certains usagers de la route.

Dès qu'un contrôle de gendarmerie est mis en place, les appels de phare et les signalements sur les réseaux sociaux se multiplient : combien de criminels et de délinquants recherchés, combien de cambrioleurs et de conducteurs alcoolisés ont ainsi pu échapper aux forces de l'ordre ? Ce nombre est sans nul doute important et il faut être conscient des conséquences de cette soi-disant "solidarité" entre usagers de la route. En tant que gendarme et en tant que citoyen, je ne me considère pas comme "bon conducteur" et je n'ai aucune leçon de morale à donner ; je veux simplement que ces drames soient évités sur nos routes. Vous pouvez compter sur l'action constante de la gendarmerie pour cela.

Capitaine Noël Anselmet

PERMIS DE CONSTRUIRE

NOM	LIEU DIT	TRAVAUX	DATE
FERNANDES Luciana	Vérancy-midi	Modification façade	09/10/2019
EURL GREEN COST	Sous-Cusy	Rénovation à l'identique	22/10/2019

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

SANTOLI Salvatore	Chens ouest	Modification façades	10/09/2019
LECOEUR Christophe	Les Vignes sous Chens	Suppression de l'espace vide sous terrasse	01/10/2019
PAIR Guillaume	Les Tromberts est	Suppression de l'abri voiture	01/10/2019
NAVARRO Nicolas et Stéphanie	Vétry nord	Modification couleurs façades – ajout tête de mur	03/10/2019

DECLARATION PREALABLE

DU FRESNE VON HOHENESCHE Alexander	Sur la Rue	Transformation garage en pièce habitable	10/09/2019
GOMES Bruno	Les Grands Champs	Ravalement façades + changement porte entrée et porte de garage pour isolation	10/09/2019
GAZARYAN Elena et Raphaël	Vérancy nord	Abri voiture et Transformation garage en pièce habitable	10/09/2019
DE KNOOP Alexander	Le Pré d'Ancy	Piscine	17/09/2019
SAS PRESTIGE ECO HABITAT	Les Dégnières ouest	Panneaux photovoltaïques	17/09/2019
BARROSO VILELA Manuel	Vereitre	Isolation extérieure et changement volets et menuiseries	17/09/2019
MUNIER Romain	Sur la Rue	Clôture	01/10/2019
CLERC Astrid	Les Longues pièces est	Panneaux photovoltaïques	01/10/2019
PITTARD Alexandre	Sous Chens	Garage	01/10/2019
CHAPPUIS Lynda	Les Chênettes	Modification porte-fenêtre	09/10/2019
DUCROIZET Laurent	Sur la Rue	Clôture	29/10/2019
ROMAND Jérôme	Les Nants est	Changement ouverture + store	12/11/2019
SCI LAC et MONTAGNE	Chens ouest	Modification de façade	19/11/2019
VEYRAT Victor	Les Champs Jacquet	Abri de jardin	19/11/2019
SNC RHONE ALPE	Sur le Rue	Division foncière	05/12/2019
CROQUET Nicolas	La Vorge est	Isolation extérieure	11/12/2019

CCAS CHENS

Goûter de Noël



Belle réussite pour cet après midi intergénérationnel où chacun est reparti avec un cadeau, des friandises remises par le père Noël pour les plus jeunes et un magnifique coffret gourmand remis à tous les chensinois de plus de 80 ans. Une belle assistance, plus de 150 personnes, enchantée à la fois par le spectacle de magie et par le délicieux goûter offert. Un grand merci au **Centre Communal d'Action Sociale** et à sa dynamique présidente, Martine Meyrier.



Octobre rose



Octobre rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Le symbole de cet événement est le ruban rose. A cette occasion, la mairie s'était parée de rose.



Commemoration de l'armistice de la première guerre mondiale. La Marseillaise a été chantée par les enfants sous la direction du directeur de l'école. Un vin d'honneur était ensuite offert par la municipalité.

11 Novembre

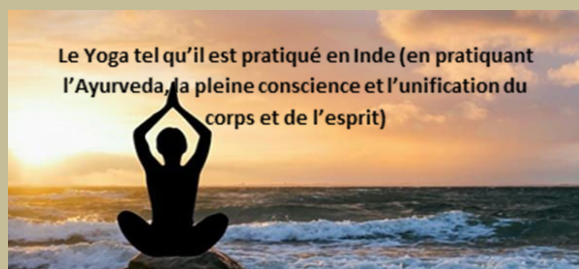




Enseignante diplômée
Thérèse Genand 06 08 24 61 77
Ateliersducorps74@gmail.com

Venez pratiquer du :
STRETCHING POSTURAL®
Méthode Jean-Pierre Moreau
1 séance d'essai gratuite
cours collectifs
MARDI-> à 18H30
JEUDI -> à 12H15 à 13H45 à 19H30
Accessible à tous, tout au long de l'année

ET/OU du
SWISSBODY®PILATES
Méthode de Susan Pepper Arena (Genève)
Séance d'une heure MATWORK (au sol)
4 personnes max
MARDI-> à 10H15, ou à 19H40
JEUDI-> à 18H15



Shanti Yoga

Lieu : 1426 rue du Léman
74140 Chens-sur-Léman

Plus d'information :

www.goldentaiga.com/shantiyoga

ou 06 30 39 58 37

Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Yoga pour tous 8h15 - 9h30	Yoga prénatal 14h00 - 15h15	Yoga pour tous 18h30 - 19h30	Stage de méditation I 9h00 - 10h15
Yoga pour enfants 15h30 - 16h25	Chaque stage de méditation s'organise sur cinq semaines : Niveau I : du 18 janvier 2020 au 15 février 2020 Niveau II : du 4 mars 2020 au 1 ^{er} avril 2020		
Stage de méditation II 18h30 - 19h45			

Le Ju-Jitsu Méthode Wa-Jutsu: un Sport, un Art, une Culture

Un art martial à but non compétitif, discipline physique, sportive, artistique et culturelle, c'est un sport de loisirs qui s'adresse aux enfants, aux adultes. Un loisir de défense qui détend, relaxe et équilibre.

Comme dans d'autres disciplines, l'idée de classe préparatoire au Ju-Jitsu a été retenue pour les enfants âgés de 6 à 12 ans. Le travail d'une saison est axé, en septembre et octobre sur une mise en condition physique et technique de base (roulés avants, arrières, brises-chutes, déplacements, l'éthique de la discipline).

Il faut signaler que dans la pratique du Ju-Jitsu enfant, comme dans celle adultes, tout acte de brutalité est strictement prohibé.

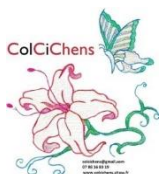
De nombreux enfants comprennent très vite que l'éducation mentale est étroitement liée à l'éducation physique, ils se rendent compte d'eux mêmes que les premières difficultés à vaincre sont la timidité, l'absence de contrôle respiratoire, le renoncement à une éventuelle supériorité physique, la peur du ridicule etc... Au bout de quelques mois l'organisme s'adapte, la volonté se fortifie par l'intermédiaire de la concentration mentale. L'enfant découvre alors progressivement ce que nous appelons « la maîtrise de soi ».

Dans notre discipline il n'y a pas de compétition donc pas d'adversaire mais des partenaires, c'est à dire que les pratiquants évoluent sur les plans physique et mental en assurant également l'évolution des autres.

- Enfants débutants, (à partir de 6 ans) le mardi de 18h00 à 19h00
- Enfants avancés, (2 années de pratique) le jeudi de 18h00 à 19h00
- Adultes et ados, (à partir de 11 ans) le mardi et jeudi de 19h00 à 20h30

L'inscription aura lieu le 1er mardi et le 1er jeudi de la semaine de la reprise des classes et les cours débiteront la semaine suivante.





TOUTE L'ÉQUIPE DE L'ASSOCIATION
VOUS SOUHAITE UNE
Bonne Année 2020
et vous présente son programme.



- DIMANCHE 26 JANVIER à partir de 14h00 – AU PLAISIR DU JEU à la salle Otrement ENTREE LIBRE
Après-midi convivial autour des jeux de société et d'un bon goûter.
 - MERCREDI 12 FEVRIER – La cagette de Chens reprendra son activité.
Réouverture de la cagette toujours Rue de l'égalité, en face du Tennis (entrée du chemin des écoles).
Des produits Bio, locaux en circuit court, chaque mercredi, sans obligation de commande.
Inscription pour recevoir les mails hebdomadaires : cagette.chens@gmail.com
 - MERCREDI 29 AVRIL, assemblée générale au bocal à paroles de la salle Otrement.
 - SAMEDI 6 JUIN **journée dédiée au yoga - méditation en famille et à la discipline positive ferme et bienveillante pour les parents.**
Sur inscription à colcichens@gmail.com
- JARDIN PARTAGE - lieu d'échange, de convivialité, de solidarité et de créativité. Le projet continue .**



Dernière distribution de
mercredi 11 décembre,
autour d'un vin chaud,
d'une bière chaude et
d'une soupe de courge.



Bonjour à tous,

L'article que je devais écrire en septembre a eu un air d'abandon, mais nous sommes toujours là, fidèles au poste et la boutique MALIGNE n'a jamais si bien fonctionné. Les nouveaux clients sont nombreux, les vêtements en bon état continuent d'affluer et les ventes sont excellentes, donc MALIGNE termine l'année en beauté.



Comme à son habitude, nous donnons mensuellement 81€ à "Nepali Youth Om Peace". Cette Association aide ainsi, Ishwoari (cette jeune népalaise) à terminer ses études d'hôtellerie.

600€ sont versés tous les mois à une association différente, qu'elle soit locale, nationale ou internationale.

- Mai : ASPA - Santé Mobile - Burkina Faso
- Juin : KASA (Komitas Action Suisse-Arménie)
- Juillet : Les Amis du Père Pedro - Madagascar
- Août : SOS Village d'enfants - France

Et pour septembre, octobre et novembre, nous avons doublé nos dons 😊

- Septembre : Pilotes Volontaires - France (local)
EPAH (Ensemble pour l'Avenir d'Heddy) - France (local)
- Octobre : Monastère de Bethléem - France (local)
Pour l'Avenir d'Aurélien - France (local)
- Novembre : Le Collectif- rue d'Aubagne à Marseille - France
FABA MALI - Mali

Nous sommes heureuses du bon déroulement de la friperie. Elle est toujours ouverte le mardi de 9h à 19h au presbytère, 90 rue du Port et nous vous attendons pour la Nouvelle Année, encore plus nombreux.

Merci pour votre participation à notre réussite.

Nous vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2020

L'équipe Maligne Alex, Françoise, Michèle

Animations à venir

MORDU D'HISTOIRE

MERC. 29 JANV. « LES FOLIES DU LOUP »

MERC. 18 MARS « LES SPORTS »

15H15 A 15H45.

Public à partir de 3 ans. Sur inscription.

RA-COMPTINES

SAM. 22 FEV. « AINSI FONT FONT...
LES CHIENS »

SAM. 18 AVR « LES AVENTURES DES
ESCARGOTS »

9 H 15 A 9 H 45. De 0 – 3 ans. Sur
inscription.

Moment de découverte et d'éveil,
d'échanges et de rires avec des livres pour
les tout-petits et leurs parents.

SPECTACLE

« CONTES EN COULEURS »
PAR LA CIE CONTES JOYEUX

MERCREDI 26 FEVRIER

10H A 11H.

Sur inscription. Familles et enfants à
partir de 18 mois.

Durée : 30 min.

Spectacle raconté, mimé et chanté, avec
support de marionnettes.

Pour les petits, leurs parents et aussi les
sœurs et frères qui sont un peu plus
grands.

ATELIER CREATIF ZUL

SAMEDI 14 MARS—A1

SAMEDI 21 MARS—A2

SAMEDI 28 MARS—A3

14H A 16H. Sur inscription.

Public à partir de 8 ans.

Entre Chens-sur-Léman et Hermance, le groupe
ZUL (Zone Utopique Lémanique), à l'invitation
du Sismographe/FBI, propose une aventure
croisée à des enfants entre 8 et 14 ans, avec
quelques adultes complices,
pour regarder le paysage transfrontalier et rêver
notre devenir !

3 après-midis articulés autour du lac au Passé, au
présent et au Futur à l'aide d'une boîte à outils fournis
par le groupe ZUL:

· **Atelier A1 = Passé** : l'histoire du lac, sa source et
son embouchure, ses inventions folles...

· **Atelier A2 = Présent** : le lac aujourd'hui, son
contexte, sa faune, sa flore. La création des zones
préservées et le processus unique en cours issu du
développement de la plage suisse des Eaux-Vives et la
zone verte de Chens (Roselière).

· **Atelier A3 = Futur** :

Le Léman en 2222 et sa foire lacustre universelle chez
l'habitant autour de la glace, l'eau et la vapeur
Idéalement une participation sur les 3 ateliers pour
un maximum de création.

MATINEE JEUX DE SOCIETE

MARDI 28 AVRIL

10H A 12H.

Sur inscription. Familles et enfants à partir de 8 ans.

Partons ensemble à la découverte de jeux de société!

A compter de 2020, les horaires de la médiathèque
changent le vendredi :

Mardi: 16h-18h

Merc: 10h-12h30/16h-18h30

Jeudi: 16h-18h

Vend: 16h-18h (au lieu de 17h –19h)

Sam: 10h-12h30

Toute l'équipe de la médiathèque vous souhaite de
bonnes fêtes de fin d'année pour vous et vos proches!

Renseignements & inscriptions

au 04 50 94 24 18

mediatheque@chenssurleman.fr—

FB: @medialudothequechens

Site int : <https://chens-sur-leman-pom.c3rb.org/>



Pour rappel :

La médiathèque de Chens-sur-Léman met à disposition du public **2 ordinateurs** avec accès internet et suite bureautique. Un réseau WIFI est également mis à disposition afin que les usagers puissent se connecter selon leurs besoins. Il suffit de créer un code !

Ainsi, accompagné d'un café, vous pouvez faire toutes les recherches que vous souhaitez en toute simplicité!



Après plus de deux ans de travail entre la commune, l'association CMes loisirs, les chensinois et les associations locales, **l'association CMes loisirs a obtenu en septembre 2019 l'agrément Espace de Vie Sociale** auprès de la CAF de Haute-Savoie.



L'EVS, Espace de vie sociale, est un lieu de proximité ouvert à tous les publics. Il doit développer des actions qui renforcent les liens et les solidarités de voisinage. L'Espace doit coordonner les initiatives qui viennent des habitants.

Un EVS, c'est un lieu animé par des habitants, des professionnels et des bénévoles, pour organiser des rencontres et des projets, et permettre aux associations de travailler entre elles. La solidarité et le bien vivre ensemble en sont des valeurs majeures.

À l'origine, en 2017, suite à des réunions publiques l'idée était de créer des activités pour et avec les habitants et de créer un lieu « le centre d'animation socioculturel » pouvant accueillir ses activités. Aujourd'hui, nous avons plus de 450 familles adhérentes (dont 50 % de Chensinoises). Nous avons tissé des partenariats avec la médiathèque et des associations locales afin de proposer des animations régulières (strong, zumba, baby danse, danse, athlétisme, taekwondo...) ou ponctuelles comme le festival « Chens Folie ».

Cette démarche, soutenue et financée par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), a pour objectif, la création d'un nouveau lieu qui améliorerait la vie des habitants en répondant aux besoins exprimés.

L'EVS est un projet qui peut se déplacer. Certains pourront en profiter même s'ils ne sont pas adhérents. Si, demain, les chensinois souhaitent mettre en place un projet, l'Espace sera là pour les aider à le concrétiser. L'EVS a les mêmes fonctions qu'un centre social, la différence étant une question de taille et de budget.

Un comité de pilotage a d'ores et déjà été créé (toute personne souhaitant l'intégrer est la bienvenue), une animatrice et une secrétaire chargée de l'accueil ont été recrutées. Elles sont en charge d'accueillir les demandes des habitants et de coordonner avec l'équipe déjà en place l'ensemble des animations.

Dans le projet de l'association CMes loisirs, la participation des habitants est un préalable à tout projet. « **Il s'agit de faire ensemble, l'EVS est lieu participatif, ce qui sera fait le sera pour et avec les habitants.** » C'est dans cet état d'esprit que plusieurs actions sont désormais gérées directement par les habitants (la course à pied loisirs, la marche, les sorties et repas seniors, les jeux de cartes du lundi après-midi...) l'association C Mes loisirs accompagne ses initiatives.

Pour la création de l'espace, une convention entre la CAF, l'association CMes loisirs et la commune de Chens sur Léman a été signée jusqu'en décembre 2020.

Plus d'information, www.c-mes-loisirs.fr

Et voilà 2019 arrive à sa fin !

Chens'anim a clôturé l'année avec une soirée pour ses bénévoles le 24 novembre à la salle l'Otrement et un concert de Noël de grande qualité à l'église St Anne.

Lors de l'assemblée générale, l'équipe de Chens'anim a renouvelé sa confiance au Président Olivier de Laforcade et a élu comme vice-président Rémy Mehmeld, Monique Favre trésorière est repartie pour une année avec Martine Mehmeld comme trésorière adjointe, le secrétariat est assuré par Yvette Franchini et Gérard Salles.

Le samedi 24 novembre nous avons organisé une soirée pour nos bénévoles et les membres de l'association. 70 personnes ont participé à cette belle soirée animée par la chanteuse Janie Doe et ses musiciens.

Le samedi 14 décembre Anna Semkina, pianiste virtuose internationale a enchanté nos oreilles lors d'un concert de piano classique en l'église de Chens. Le public nombreux a apprécié cette belle prestation. L'équipe de l'association a comme son habitude bien assuré pour offrir marrons, gâteaux, soupes et boissons chaudes. L'association « Ensemble pour Cléia » a récolté grâce au chapeau la somme de 958 €, une belle somme qui ira tout droit en aide à la petite Cléia. Nous vous remercions pour votre générosité.

Et nous vous souhaitons une bonne Année 2020.

CHENS'ANIM



**LOTO, le samedi 8 février 2020
à la salle de l'Otrement**

LE VIDE GRENIER DEMENAGE

Après une interruption en 2019, l'association Chens'Anim organisera le vide grenier **le dimanche 5 avril 2020**. Le vide grenier se tiendra sur le **parking de la mairie, le parking du cimetière, rue de l'égalité, le chemin des écoles et l'agospace**.

Les Chensinois seront prioritaires, veuillez dès à présent faire vos demandes de réservation d'emplacements de 3 mètres à l'adresse suivante : videgrenier@chensanim.fr

Le prix de l'emplacement devrait être de 10 euros. Quelques rares emplacements pourront être attribués avec une possibilité de stationnement d'un véhicule. Les attributions d'emplacements se feront courant février.

L'organisation de ce type d'événement nécessite des moyens techniques et humains. La mairie nous accompagne dans ce projet. L'association Chens'Anim est toujours à la recherche de membres actifs mais aussi de bénévoles ponctuels.

Pour cet événement nous aurons besoin de bénévoles pour accompagner la mise en place des stands, assurer la petite restauration et la remise en état du site. Veuillez proposer votre aide sur videgrenier@chensanim.fr

Merci d'avance.

Un dimanche à la chasse pour « chasser les idées reçues » dimanche 20 octobre 2019

Dans le cadre de la journée nationale « un dimanche à la chasse », nous avons eu le plaisir d'accueillir, pour la première fois sur la commune de Chens-sur-Léman, 6 volontaires pour une immersion au cœur d'une partie de chasse.

Soucieux de faire partager nos valeurs et notre passion, un programme était organisé pour cette journée.

Après une présentation rapide de l'équipe, les non-initiés ont été invités à suivre un chasseur et son chien pour « faire le pied ». Cette première étape consiste à arpenter l'ensemble du territoire de chasse pour localiser le gibier présent ou de passage. A l'issue de cette quête matinale, nous nous rassemblons autour d'un café pour mettre en commun les informations relevées par les différents équipages (empreintes, grattis au sol, passages du gibier dans la rosée,...).

Le responsable de battue rappelle les consignes de sécurité et les postes du jour sont attribués. Nous prenons soin d'équiper nos 6 volontaires de tenues sécuritaires (gilets fluorescents notamment) pour qu'ils puissent nous accompagner en toute sécurité à la battue qui s'annonce. La première traque se fait sur les traces d'un groupe de sangliers ; le travail des chiens nous apprendra plus tard qu'il avait quitté le territoire à l'aube.

Nous décidons de lancer la deuxième battue de la journée à la recherche de cervidés. Après un beau travail des chiens, quelques animaux sont observés mais aucun ne sera prélevé au vu des consignes données en début de battue.

Pour clore cette belle journée, nous nous réunissons autour d'un repas où la convivialité est de mise. Nous tenons à remercier les 6 participants qui ont montré beaucoup de curiosité et d'enthousiasme tout au long de la journée. Nous espérons leur avoir transmis une belle image de la chasse aux gros gibiers sur le territoire de Chens-sur-Léman et leur avoir fait découvrir la complicité qu'elle fait naître entre le chasseur et ses chiens.

L'équipe de « Ceux et celle de Chens »



Réservez votre soirée
du 22 février
pour le repas des
chasseurs,
salle l'Otrement



Association Littoral Actions Communes
 Association L.A.C (Loi de 1901_Association agréée en Préfecture par arrêté
 préfectoral N°W744000319 du 09 10 1996)
 Adresse Postale : c/o TLB, 38 rue du port -74140 Chens sur Léman
 E-mail : associationl.a.c@hotmail.com Site Internet : www.associationlac.org



L'inauguration du **VERGER COMMUNAL** a eu lieu le 5 octobre 2019 à Cusy, en présence de Madame le Maire Pascale MORIAUD, du Président de l'Association LAC Mr Thierry LE BORGNE et d'un petit groupe de chensinois(es).

Petit rappel :

En novembre 2018, sous l'impulsion de l'association LAC et grâce au parrainage de 15 personnes (50€/arbre) un verger communal constitué de 20 variétés anciennes (19 pommiers et 3 poiriers) a été implanté sur le terrain communal de Cusy (derrière l'Oratoire).

L'entretien et l'arrosage du verger étant assurés par les Services Techniques, la taille, elle, sera organisée sous forme d'ateliers par l'association des « Croqueurs de Pommes ».

Merci aux parrains & marraines Variétés

Gilbert ANDREY	Reine Blanche
Reine-Marie BAUDOIS	Rambout d'hiver
Pierre CABOTTE	Reinette dorée de Savoie
Association COLCICHENS	Poire Beurre claire/ Reinette grise du Canada/Pomme Cloche
Barthélémy CHRISTINE	Poire Conférence
Armand DURONZIER	Croisson Rouge
Thérèse GENAND	Grand Alexandre
Aarti LAEDERACH	Melrose
Thierry LE BORGNE	Poire Loup
Bernard MOISAN	Nationale / De l'estre/ Cusset
Pascale MORIAUD	Apis étoilé
Famille MORIZON	Pomme pigeon /WinterBanana/Croison de Boussy
Roland PECCOUD	Reine des reinettes
François PERRENOUD	Reinette grise du Canada
Adeline PROVENT	Belle de Boskoop



Prochain Verger communal :

Comme les demandes de parrainage ont dépassé les possibilités de plantation de ce 1^{er} verger, l'association LAC est en pourparlers avec la mairie pour trouver un 2^{ème} terrain adéquat.

Nous reviendrons auprès de vous quand la souscription sera ouverte en principe pour une plantation programmée en novembre 2020.



Vous pouvez nous suivre sur notre site  <https://www.facebook.com/lacchens>

Et participer à notre AG le 14.02.2020 et à notre sortie Ornithologique du 23 020.

Observatoire ornithologique à sous Cusy



La base : 6 pieux imputrescibles

Initié par



La partie supérieure :
6 tonnes de chêne

Réalisé & financé par

____ THONON
agglomération



construit par



A peine terminé, déjà taguer!!! Merci l'artiste

MARIAGE		
COQUELLE Julie et GUITTON Cédric	30/11/2019	
DECES		
BURAGINA Vincent	26/09/2019	Bons en Chablais

**Communauté Catholique de Chens-sur-Léman
Paroisse St Jean Baptiste en Chablais**

Rue du Presbytère - 74140 Douvaine Tél : 04.50.94.01.47



Célébrations à Chens :

- Samedi 1^{er} février : 18h00
- Dimanche 15 mars : 9h00
- Samedi 18 avril : 18h30

**Eglise de Douvaine fermée pour travaux
du 01/01 au 19/04/2020**

Temps de Pâques :

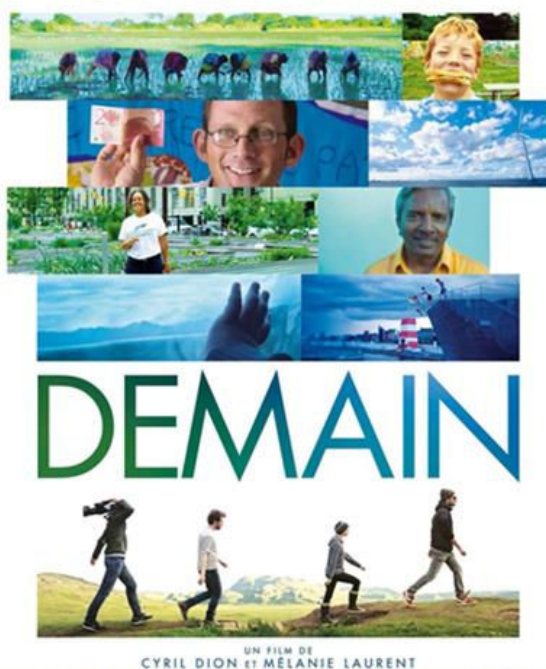
Célébrations pénitentielles:

mercredi 1^{er} avril 15h00 à Excenevex et jeudi 2 avril 20h00 à Sciez.

Rameaux: dimanche 5 avril . 10h30 à Sciez

- **Jeudi saint : 9 avril 20h00 à Sciez**
- **Vendredi saint : 10 avril 20h00 Sciez**
- **Samedi saint : 11 avril 20h30 Sciez**
- **Dimanche de Pâques : 12 avril 9h00 à Messery et 10h30 à Sciez**

CINE-DEBAT



PARTOUT DANS LE MONDE, DES SOLUTIONS EXISTENT.

Vous êtes sensible à l'environnement et au développement durable ? Vous souhaitez réfléchir avec d'autres habitants à ce qui pourrait être mis en place sur notre commune ?

Alors rejoignez-nous,
Jeudi 30 Janvier 2020

**à partir de 20h
à la salle l'Otrement.**

proposé par



Agenda des dates à retenir



JANVIER

- Vendredi 17 janvier : vœux du maire, salle l'Otrement, 19h00
- Dimanche 26 janvier : au plaisir du jeu, organisé par l'association ColCiChens, salle l'Otrement
- Jeudi 30 janvier : ciné-débat, avec projection du film Demain, salle l'Otrement, 20h00

FEVRIER

- Samedi 8 février : loto Chens Anim, salle l'Otrement
- Samedi 22 février : repas de la chasse, salle l'Otrement
- Dimanche 23 février : sortie ornithologique organisée par l'association L.A.C

MARS

- Samedi 14 mars : repas foot organisé par le FC Léman, salle l'Otrement
- Dimanche 15 mars : 1^{er} tour des élections municipales, en mairie
- Dimanche 22 mars : bourse aux jouets, puériculture organisée par l'association L.A.C, salle l'Otrement
- Dimanche 22 mars : 2^{ème} tour des élections municipales, en mairie
- Samedi 28 mars : concert de l'orchestre international pour la Paix de Genève, salle l'Otrement à 20h00, entrée libre, chapeau en fin de concert.

AVRIL

- Mercredi 1^{er} avril : spectacle pour enfants, Mange tes ronces, dans le cadre des Chemins de Traverse, salle l'Otrement à 10h30
- Samedi 4 avril : repas de soutien au club de rugby d'Hermance, salle du rugby
- Dimanche 5 avril : vide grenier organisé par Chens Anim

Concert de musique latino-américaine le 28 mars 2020 à 20h00 Salle l'Otrement

L'OIPG (orchestre international pour la paix de Genève) est une formation nouvelle. Cet orchestre a été créé en septembre 2019. Son but est de promouvoir la paix au travers de la musique. En jouant dans cet ensemble, nous avons deux buts. D'une part le plaisir de jouer ensemble quelle que soit notre culture ou nationalité, et d'autre part l'ambition de promouvoir la paix au travers de la musique.

Vous jouez d'un instrument d'orchestre comme amateur ou semi-professionnel, avez de l'expérience de musique d'ensemble et êtes libre les lundis soir ? Le concept de notre Orchestre vous plaît ? Vous pouvez peut-être rejoindre l'Orchestre International pour la Paix ! Nos répétitions ont lieu au Grand-Saconnex (Genève).

C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions
Missia Racine Freixenet 04 50 94 28 83

Chens'Pratique

MAIRIE 04.50.94.04.23
www.chens-sur-leman.fr Fax : 04.50.94.25.07

POLICE MUNICIPALE 06.84.50.03.07
07.71.18.59.96

POSTE 04.50.94.31.41
ECOLE PRIMAIRE 04.50.35.43.47
ECOLE MATERNELLE 04.50.94.14.30
RESTAURANT SCOLAIRE 04.50.82.70.73
CENTRE DE LOISIRS 06.87.69.14.97
MEDIATHEQUE 04.50.94.24.18

INTERCOMMUNALITÉ

THONON AGGLO 04.50.94.27.27
SEMV - Eaux des Moises et Voirons 04.50.72.40.26
Centre de secours de Douvaine 04.50.94.30.64
CIAS Bas Chablais 04.50.85.17.57
CCAS 07 71 20 39 35

NUMÉROS UTILES

Gendarmerie (Douvaine) 04.50.94.00.09
Police 17
SAMU 15
Pompiers 18
France Télécom 1014
Eaux (urgences) Permanence 06.86.46.06.28
Services administratifs 04.50.72.40.26
EDF (Permanence) 0810.33.30.74
GDF (Permanence) 0810.43.30.74
Allo Service Public 3939
Mission Locale du Chablais 04.50.94.01.41
Maison Paroissiale 04.50.94.01.47
(paroisse St Jean Baptiste)
Alpes Lemans Taxis 04.50.94.14.77
06.74.53.42.65
ABC Accueil Taxis 06.68.30.29.22

SANTÉ

BUTAVAND Alexis (généraliste) 04.50.94.29.93
BOISBUNON Elisabeth (kiné) 04.50.94.77.07
POIRIER Béatrice (infirmière) 06.08.76.74.16
VERRY Céline (infirmière) 06.08.76.74.16
EPINETTE Solène (ostéopathe) 06.58.96.56.42
WEISSE Carolina 06.25.75.88.17
Psychologue clinicienne

BRISSON LAURENT (infirmier) 06 52 11 89 77
CHEVALLET HÉLY (infirmier) 06 20 43 61 93
CABINET INFIRMIERS 04 50 94 07 08
DOUCE HEURE ET CENT CIELS 06 21 97 71 55
Soins corporels énergétiques (Annick Titone)
SHANTI YOGA STUDIO 06 30 39 58 37

COMMERCES / ARTISANS

Les Fournils du Lac 04.50.85.19.16
Boulangerie
Le Chensinois 04.50.94.17.55
Bar - Tabac - Presse
VIVAL (Superette) 04.50.94.08.92
PAULA Coiffure 04.50.35.49.40
Côté Jardin (M. Tondeur) 04.50.94.04.18
FAVRE 4TP (M. Tondeur) 04.50.94.04.18
L'ATELIER (F. Detraz) 06.50.66.90.98
Rénovation, peinture
ALAIN PEINTURE 06.08.47.20.12
LAUR'EAU (M. Lauro) 06.07.49.48.19
Plomberie sanitaire

JLSA (Bois de chauffage) 09.51.91.36.36
06.24.17.64.34
Pêcherie CARRAUD 04.50.94.18.67
Laurent 06.36.28.66.59
Pêcherie CARRAUD 04.50.94.04.71
Serge et René
Pêcherie COLLET Gilles 04.50.94.30.10
Caveau de dégustation 04 50 35 29 01
SAS Fichard (Crépy, vins de Savoie)
Le Club des Copains 04.50.94.37.62
Pension canine
Angelo PETRINO 06.12.32.87.87
Dépannage, installation, rénovation, aménagement

RESTAURANTS

Restaurant du Port 04.50.94.28.19
Restaurant Côté Lac 04.50.94.04.16
Restaurant L'Escale 04.50.35.42.22
Auberge de la Devinière 04.50.94.04.19

